

La famille Madelin-Deschiens ou quand bonheur rime avec honneur et rigueur.

Racontée par Jules Madelin, leur petit-fils, sous le titre *Virginie DESCHIENS et Jules MADELIN. Histoire d'un mariage. 1824-1867*, le récit a été recopié par sa sœur, notre grand-mère Elisabeth Lesort en 1942 à la Pichardière puis décrypté et tapé par Claire Lesort-Chevalier.

Ce récit permet d'apprécier pleinement les valeurs morales ainsi que les qualités de cœur et d'esprit développées par ceux dont nous sommes issus car elles nous sont transmises depuis des générations comme un patrimoine familial à préserver et à cultiver nous-mêmes.



Virginie Deschiens et Jules Madelin vers 1850.

Le 29 septembre 1824, fut béni, en l'église Saint-Sébastien de Nancy, le mariage de Jules Madelin et de Virginie Deschiens. Cette union couronnait un sentiment très vif qui garda le même caractère pendant les quarante-trois années qu'elle dura. Madame Madelin mère, dont le mari avait transporté de Toul à Nancy la maison de commerce venant de son père, avait une amie, Madame Golzard, qui possédait un jardin

extra-muros. Elle y recevait, le dimanche, ses amies et celles de ses filles. Parmi ces dernières étaient les demoiselles Deschiens.

Madame Madelin y était parfois, accompagnée de son fils, qui, par sa gaîté, ses manières courtoises et la confiance qu'inspiraient ses vertus, avait le plus grand succès près de ces demoiselles. Bientôt, il ne manqua plus un seul dimanche, et les jeunes demoiselles se promirent de plaisanter celle qui était la cause visible de cette assiduité et qui dissimulait mal ses propres impressions. Aussi, le 30 août, pour la Sainte Rose, qui était la patronne de Madame Madelin, son mari et elle allèrent demander à Monsieur et Madame Deschiens, la main de leur fille. Ceux-ci durent l'accorder avec joie, car il était impossible de rencontrer plus de garantie de bonheur pour elle.



Les parents de Jules Madelin, Jean-Baptiste (1761-1835) et Rose (1760-1839) née Prat, mariés en 1789.

Un point cependant les préoccupait, c'était l'avenir financier du nouveau ménage. Ils donnaient à leur fille dix mille francs de dot, ce qui n'était pas en rapport avec leur fortune, mais elle était engagée dans le

commerce constitué de planches que Monsieur Deschiens faisait avec les Vosges où il avait un grand chantier au Pont d'Issey sur la Meurthe. Ses bois lui arrivaient directement par cette rivière des scieries vosgiennes.



Scierie vosgienne.

D'ailleurs, dans ce temps-là, les parents ne donnaient généralement à leurs enfants qu'une part assez restreinte de leur futur héritage. Celle du jeune fiancé était plus problématique et n'ayant que vingt-quatre ans, il n'avait pas encore de position. Bien que son père, dans l'espoir de le voir lui succéder, l'ait initié au négoce et lui ait même fait faire pour cela des séjours à Lille et à Marseille, chez des amis éprouvés, il n'avait pu vaincre une antipathie pour ce genre d'affaires. Son père l'avait donc laissé s'engager dans les études préparatoires au notariat, à défaut d'une carrière qui répondait mieux encore à ses goûts élevés et délicats. Il se trouvait que le notariat était précisément l'objet des suffrages de Mademoiselle Deschiens, et pourtant, ce fut elle qui y fit forcément renoncer son futur mari.

De part et d'autre, les parents jugèrent impossible de fonder un foyer dans ces conditions. La maison de commerce en gros de Rouenneries¹ et de draperies que Monsieur Madelin père tenait de ses ancêtres était prospère, mais lui, non plus, ne pouvait distraire un capital suffisant pour les avances qu'aurait nécessité l'achat d'une étude, ni pour soutenir le jeune ménage jusqu'à ce moment.



Rouenneries.

Jules Madelin, tout à son amour, oublia ses répugnances et consentit à être associé à la maison de son père, en attendant la retraite de celui-ci. Je crois que ce fut peu d'années après que ses parents lui abandonnèrent le tout et se fixèrent à Maxéville², où ils finirent leurs jours ; le père, au mois de janvier 1835, et la mère huit ou neuf ans après.

Au début du mariage, les occupations étaient donc en commun, mais les ménages furent toujours séparés. Je ne sais si dès lors, la jeune Madame Madelin, qui n'avait que vingt ans, prêta immédiatement sa collaboration à son mari, mais en tous cas, elle ne tarda pas beaucoup. Cette collaboration intelligente, active, inspirée par le milieu où s'était déroulée sa jeunesse, fut l'une des causes du succès de cette entreprise. D'abord par le tact qu'elle apporta, mais surtout par l'encouragement, remplaçant l'attrait, qu'elle donna constamment à cet

¹ Toile de coton peinte que l'on fabrique surtout à Rouen.

² Maxéville est une commune limitrophe de Nancy.

époux si chéri et si tendre. Celui-ci, d'ailleurs, donna lui-même du développement à ses affaires. Dès lors qu'il y voyait son devoir, il y appliquait toutes ses facultés. Il ne recula devant aucun labeur, ni même devant des voyages dans le Nord, à Reims, en Normandie, qui imposaient à ce parfait ménage des séparations très attristantes. Mais surtout, il tint à faire régner dans ses affaires, un esprit de probité poussé jusqu'au scrupule qui peut rassurer dans ses descendants, les consciences les plus délicates, car pas un centime ne fut gagné au dépens d'autrui. Évidemment, il ne rencontra pas toujours chez les autres une aussi complète droiture. Plusieurs restitutions anonymes, presque toujours transmises par un prêtre, peuvent faire penser qu'on abusa assez souvent de sa confiance. Mais il ne pouvait être dupé sur une large échelle, car outre beaucoup de prudence et d'attention, il régnait dans ses livres un ordre impeccable. Sa femme y était pour beaucoup ; elle avait l'ordre inné et le faisait régner dans son ménage avec une aisance merveilleuse de jugement et d'exécution. Elle ne pouvait pas y consacrer beaucoup de temps puisque, surtout durant les absences de son mari, elle devait surveiller de très près les opérations commerciales. Mais ses heures étaient disposées de telle sorte qu'elle pouvait être aux deux choses à leur temps. Ses ordres donnés d'un côté, sans que rien ne fût oublié, elle allait de l'autre. La rapidité de son coup d'œil lui révélait tout de suite s'ils avaient été exécutés et elle ne mettait aucune faiblesse à les faire respecter

Aussi ne semble-t-il pas que la gêne ait jamais régné au foyer, où on avait cependant qu'une bonne et il y naquit quatre enfants. Dans les premières années, la jeune mère fut souvent secondée par sa mère et ses sœurs. Plus tard, après la mort de l'une et le mariage des autres, elle eut la bonne fortune de rencontrer une domestique aussi capable que dévouée qu'elle forma à toutes ses habitudes. Elle resta chez ses maîtres plus de trente ans et devint de la famille. On l'appelait toujours « notre vieille Bibi », mais je crois qu'elle avait à peine trente ans quand on commença à se servir de cette épithète.

Outre la probité, Monsieur et Madame Madelin tenaient, de la façon la plus rigide, à ce que la moralité pénétra tout le personnel ; tout employé

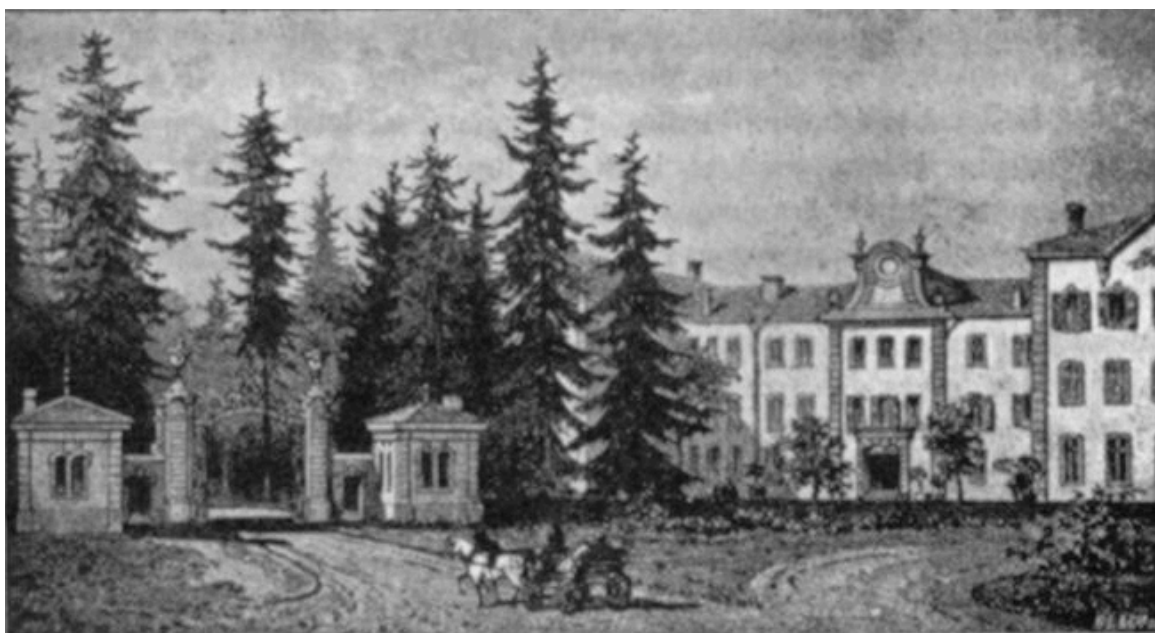
suspect était immédiatement remercié. D'ailleurs, la juste réputation de leur maison y attirait, pour y apprendre le commerce, les jeunes gens des familles très respectables. Ils considéraient comme un double devoir de ne mettre sous leurs yeux que d'excellents exemples.

Il ne faut pas se dissimuler, toutefois, qu'on ne peut, dans les conditions où se trouvait Madame Madelin, s'adonner à l'éducation des enfants autant que certaines mères. Dans leur premier âge pourtant, elle en garda la direction. Elle les nourrissait et leur rendait personnellement tous les soins utiles, sauf de les accompagner dans leurs promenades, dont le but, d'ailleurs, était souvent le Pont d'Issey, où l'on retrouvait des membres de la famille. Quand ils arrivaient à l'âge d'apprendre, ils fréquentaient de petites classes recommandables. Mais ensuite, il fallut s'en séparer et leur infliger l'internat qui du reste était alors un régime presque universel. Les parents, toujours d'accord en toutes choses, le firent plus que jamais pour le choix des maisons d'éducation. Ils les voulaient chrétiennes avant tout.

Victoire Madelin née en 1830, fut confiée aux Demoiselles Magglio dont le pensionnat était fort réputé. Il n'y avait que très peu de couvents relevés de leurs ruines. Plus tard, l'une de ses dévouées maîtresses s'étant faite religieuse dominicaine, ses sœurs ne tardèrent pas beaucoup à céder leur pension à cette congrégation. Elle devint le Pensionnat Sainte-Rose *[ci-dessous]* et Mère Saint-Jean en fut la première Supérieure.



Mais Victoire Madelin avait alors fini son éducation. Ses petites filles furent, dans la suite, élevées dans cette maison. Pour les fils, le monopole universitaire existait encore, en attendant la loi à laquelle aspiraient les Catholiques. L'Evêché avait fondé le Pensionnat Saint-Pierre qui conduisait aux classes du lycée et se réservait la formation morale et religieuse des jeunes gens. Ce fut là que Monsieur Madelin plaça ses fils. Le second né, René, était mort à l'âge de quatre ou cinq ans, mais il vécut à jamais dans le cœur de ses parents. L'aîné, Edmond, né en 1825, était d'une santé délicate³ et ne put faire que des études souvent interrompues et par là même incomplètes. Son frère Amédée, de dix ans plus jeunes, fut plus favorisé, rien ne mit obstacle à son travail et son père plaça sur lui ses plus légitimes espérances. D'ailleurs, la loi Falloux, tant souhaitée, était enfin votée. Monsieur Madelin avait été à Nancy l'un des membres les plus ardents des comités qui l'avaient provoquée, il fut l'un des premiers à en profiter. L'évêché était prêt à la mettre à exécution. On avait acheté, à quelques kilomètres, le château de La Malgrange [*ci-dessous*], qui avait appartenu à Stanislas.



C'était un vaste domaine comprenant parc et ferme. Un collège ecclésiastique, dont tous les éléments avaient été préparés, y fut installé

³ Il souffrait d'épilepsie, si l'on en croit la vie d'Amédée Madelin publiée dans « Vos Papiers de Famille ».

sur le champ. Les élèves du pensionnat Saint-Pierre en formèrent le noyau, mais en peu de temps La Malgrange devint un des établissements libres les plus florissants. Tous les Catholiques de Nancy ouvrirent leurs bourses. Mais les sacrifices pécuniaires ne furent pas longtemps nécessaires, de toutes les régions les élèves affluèrent et La Malgrange habilement gérée, se suffit à elle-même.



Nancy. Porte Saint-Nicolas.

Monsieur et Madame Madelin habitaient alors l'extrémité de la rue Saint-Dizier, près de la porte Saint-Nicolas, au-delà de laquelle s'étend le Faubourg Saint-Pierre. C'était ce long faubourg, terminé par Notre Dame de Bon Secours que parcourait souvent Madame Madelin pour aller voir son fils au parloir. Au-delà du Bon Secours, il y avait encore à marcher, car La Malgrange était de la commune de Janville dont le Supérieur était presque de droit, conseiller municipal. Aujourd'hui, l'on a des tramways, mais alors, c'était toujours à pied que l'on franchissait la distance. Cela ne décourageait pas la tendre mère qui ne voulait pas perdre un instant de vue la direction de son enfant. Rien ne lui échappait de ses dispositions, de son humeur, de ses petits ennuis, de ses progrès, de sa forme de piété, du choix de ses camarades, de sa santé, des petits traits

qui émaillent la vie de collège. Avec la vivacité de son esprit, elle avait toujours le mot qu'il fallait pour redresser une erreur de jugement, n'importe chez qui elle le voyait, pour louer, pour blâmer, pour prémunir. Point de parti pris, ni pour, ni contre personne et ses expressions souvent pittoresques n'ennuyaient ni n'effrayaient. Elle rapportait ensuite à son cher Jules la conversation du parloir, car il avait rarement le temps d'y aller.

Une ou deux fois par mois, le pensionnaire jouissait de jours de congé. Des omnibus amenaient, le matin, les élèves et les reprenaient le soir, à un point déterminé de Nancy. C'était si près de la maison paternelle, qu'Amédée avait la permission d'y venir seul. On le guettait par la fenêtre. Mais on était, surtout, averti par les joyeux transports de Tom, le chien fidèle qui était de toutes les visites au parloir et connaissait l'uniforme de La Malgrange. Il devinait les jours de sortie. C'était une fête pour toute la maison et notre vieille Bibi en prenait bien sa part. Vers l'âge de douze ou treize ans, Amédée qui pensait toujours aux autres, sollicita la faveur d'amener quelquefois des camarades qui, n'ayant pas de famille à Nancy, sortaient bien rarement et se trouvaient très isolés. C'était tantôt Xavier Meyer qui était de Saverne, tantôt Emile Baudelot, dont les parents habitaient Vandresse, aux portes de Sedan. L'hospitalité étant pratiquée de père en fils dans la famille Madelin, les deux jeunes gens furent accueillis avec une cordialité paternelle. Ils prirent leurs habitudes dans la maison avec simplicité, sans indiscretion et ne cherchèrent d'autres distractions que celles, toutes familiales, de leur ami. Ils furent, toute leur vie, profondément reconnaissants à Monsieur et Madame Madelin qui leur gardèrent eux-mêmes une affection quasi-paternelle. Le soir, on les faisait souper à part, car le repas du soir ne se prenait, dans la famille, que toutes les affaires terminées et même, après quelques bonsoirs portés aux parents de l'extérieur. Quand on se mettait à table, vers neuf heures, les écoliers étaient déjà au dortoir de La Malgrange.

Je ne crois pas que les jours de sortie du frère coïncidaient souvent avec les jours de sortie de la sœur qui d'ailleurs, ce jour-là, fréquentait beaucoup des maisons amies. Cependant, j'ai ouï dire qu'Emile



Baudelot, en particulier, était très galant à son égard et lui apportait quelquefois des fleurs. Elle était, d'ailleurs, plus âgée qu'eux. Une fois mariée, elle accueillit elle-même, très cordialement les amis de son frère et Xavier Meyer, en particulier, devint l'ami fidèle de toute sa maison.

Victoire Madelin vers 1850.

Quant au pauvre frère aîné, sa santé ne s'améliorant pas, et son tempérament étant devenu très nerveux, son père renonça à l'occuper dans sa maison comme il

en avait le projet, et d'après l'avis des médecins qui lui voulaient une vie au grand air, il demanda à son beau-frère, l'oncle Jullien, comme on l'appelait toujours, de l'employer au Pont d'Issey, dans le chantier de planches qu'il avait repris de son beau-père Deschiens. La douceur de son caractère, sa conscience, son esprit de devoir le rendirent utile et le firent aimer. Cependant sa constitution ne s'améliorant pas, on ne put espérer qu'il pût jamais fournir une carrière. Un jour vint où, pour qu'il ne fût pas à la charge de son oncle, on renonça pour lui à ce semblant d'occupation.



Il s'installa à Maxeville *[aux environs de Nancy, ci-dessus]* dans une petite maison de campagne où il fit du jardinage et beaucoup de lectures, servi par l'ancienne bonne de ses grands parents Madelin. Il

était visité régulièrement par sa mère qui veillait à son petit ménage. Il venait après la messe déjeuner en famille et passer une partie de l'après-midi au milieu des siens. Il mourut en octobre 1863.

L'oncle Julien, dont il est fait ici mention, avait épousé la plus jeune des demoiselles Deschiens, Victorine. L'autre sœur, Joséphine, était Madame Drouville ; son mari était négociant en vins. Monsieur Jullien succéda à son beau-père dans son grand commerce de planches.

La famille Deschiens n'était pas du tout dans les mêmes idées politiques et religieuses que les Madelin, père et fils. Ceux-ci avaient pour le principe monarchique et pour la personne des Princes, un dévouement aveugle, une affection, on peut même dire un amour fanatique qui caractérisaient les Légitimistes, mais ce sentiment, si exalté qu'il fût, était bien dépassé chez eux par celui de la foi chrétienne. Jules Madelin, à la suite de ses aïeux, en faisait la règle absolue de ses actes grands et petits, l'inspiration de tous ses jugements, le motif de ses sympathies. Monsieur Deschiens, contemporain de la Révolution, était dans l'esprit du dix-huitième siècle, imprégné de ses idées, épris de ses systèmes.

A certains insignes trouvés après sa mort, on dut même penser qu'il avait été franc-maçon. Il était surtout très ignorant en matière religieuse. Du reste, négociant intègre, ayant toutes les vertus privées, s'occupant très peu des affaires publiques, il n'était nullement porté à imposer, ni même à discuter ses opinions. Sa femme était plus chrétienne. Elle appartenait à une famille qu'on pourrait presque appeler une tribu, celle des Gérardin, où la tradition religieuse s'était conservée. C'était d'ailleurs une



race vaillante, laborieuse, active, dont le trait distinctif était un grand bon sens et beaucoup d'esprit naturel. Lorsque Madame Madelin se maria, elle avait encore, non seulement sa grand-mère Gérardin, mais encore son arrière-grand-mère, Madame Viriot, qui vit en Edmond Madelin, sa

cinquième génération et laissa, en mourant à quatre-vingt-dix-neuf ans, cent cinquante descendants directs.

Madame Deschiens éleva ses filles chrétiennement et l'aînée Virginie partagea facilement les habitudes religieuses de son mari : pratique rigoureuse de la foi catholique, service de Dieu et des pauvres, dévouement à l'Eglise, avec une nuance janséniste. Il avait surtout la pudeur de ses opinions et l'horreur de l'hypocrisie, ce qui répondait aux besoins de l'époque.



Nancy La Place de Grève

Les sœurs, moins favorisées ne purent pas trouver dans leurs époux des guides et des modèles et devinrent même assez tièdes. Madame Drouville surtout (Désirée, comme on l'appelait toujours) renforçait les idées de son beau-père et se montrait même souvent hostile. Ils étaient peut-être encore plus ignorants que Voltairiens de 1830, avec toute l'infatuation de son temps. Lui ne craignait pas d'étaler son scepticisme, se faisait parfois vivement combattre par son beau-frère très doux pourtant, très désireux de la paix mais intransigeant en matière de foi et refusant ce qui ressemblait à un blasphème. Madame Madelin intervenait parfois, surtout lorsqu'il s'agissait du clergé ou de personnalités respectables et alors, en peu de mots, souvent ironiques et

vengeurs, elle rivait son clou à son interlocuteur. En dehors de cette question, les deux ménages faisaient des efforts réciproques pour rester en bons rapports. Madame Drouville, du reste, en était peu impressionnée. D'un caractère très calme, optimiste et bienveillante, elle se cantonnait dans des actions de maîtresse de maison émérite et de mère pleine de sollicitude. C'était rarement en sa présence qu'avaient lieu ces empoignades. Sa sœur, cependant, veillait sur ses pratiques religieuses et chaque année, sans avoir l'air d'y toucher, prenait rendez-vous avec elle pour aller faire leurs Pâques ensemble.

Monsieur Jullien, l'autre beau-frère, n'était pas pratiquant, mais nullement hostile. C'était un homme excellent, un cœur très chaud, un esprit droit qui avait la plus vive sympathie pour le ménage Madelin. Aussi, se rendit-on constamment des services réciproques. D'ailleurs, Madame Madelin aussi retrouvait chez lui tous ses souvenirs de la maison paternelle soit au Pont d'Issey, l'été, soit place Dombasle, l'hiver. Madame Jullien fut très jeune, arrêtée par sa santé. Peu après la naissance de son fils Emile, son second enfant, elle devint malade et ne quitta plus guère sa chaise longue ou son lit. Son mari la soigna avec la plus affectueuse patience, autant que lui permettaient ses affaires. Une tendre compassion attira autour d'elle les membres de sa famille, dont elle fut ainsi le centre. Sa sœur et son beau-frère restaient rarement un jour sans aller passer une heure près d'elle. C'était en général tout de suite avant le souper qui ne se prenait qu'à huit heures et demie et terminait la journée. L'été, où elle était au Pont d'Issey, on ne pouvait faire de même, mais alors on lui consacrait la plus grande partie du dimanche et son active sœur faisait encore plus d'une fois la course en semaine.

Cet état de santé nuisait malheureusement aux pratiques religieuses où Madame Jullien aurait été volontiers exacte. La résignation dans cette épreuve fut sa planche de salut. Vers 1853, les siens ne purent se dissimuler qu'elle touchait à sa fin. Toutefois, comme il arrive pour les personnes lentement affaiblies, elle et son entourage immédiat ne s'en rendaient pas compte. C'était un devoir bien sûr pour sa sœur que de le leur faire comprendre. Les allusions restant sans effet, la malade

gardant, comme son mari et sa fille, ses illusions, elle eut l'idée de dire toute la vérité à son neveu Emile, enfant de douze ans seulement, mais dans toute la ferveur de la première communion et habitué à tout demander à sa mère dont il était le privilégié. La foi communicative de sa tante trouva un écho dans sa nature ardente et ce fut lui, en effet, qui obtint comme une faveur personnelle, que la pauvre mourante reçut les suprêmes secours de la Religion.



Jules et Virginie Madelin vers 1860.

Ce n'était pas la première fois du reste que le ménage Madelin exerçait cet apostolat. Monsieur et Madame Deschiens avaient déjà dû à leurs soins une mort chrétienne et dans la famille on était habitué à compter sur eux pour ce ministère. Madame Madelin fit administrer en temps et lieu bien des oncles et tantes Gérardin ou autres dont l'entourage n'y résistait nullement mais y aurait pensé trop tard. La cousine Sophie Gérardin (Madame Xardel) avait aussi cette louable entreprise, mais elle avait la main moins délicate. Sans attendre l'heure de la mort, c'était habituellement du reste que l'influence de ces pieux époux se faisait sentir. Aussi aimés que respectés, ils avaient un peu aux yeux de leurs proches, le monopole du christianisme. Leur affabilité, leur

serviabilité, l'austérité de leurs habitudes, avec beaucoup de tolérance pour celles des autres, l'aisance avec laquelle ils s'y mouvaient, l'absence de tout pédantisme, la largeur de leur hospitalité ; tout contribuait à leur attacher spécialement, tous ceux qui les approchaient.

En 1851, Victoire Madelin épousa le docteur Romain Xardel⁴. C'était un jeune médecin très estimé de ses maîtres qui lui prédisaient de l'avenir. Il fut présenté à Monsieur Madelin par Monsieur l'Abbé Gamblin, Supérieur de La Malgrange qui avait été son professeur au petit séminaire de Pont-à-Mousson et dont il était resté le fils chéri. La société libérale et catholique l'avait accueilli avec faveur et il inspirait une confiance sans bornes à Monsieur Madelin, il fut donc agréé.



Romain et Victoire Xardel quelques enfants plus tard...

Ce fut vers cette époque que Monsieur Madelin songea à céder sa maison de commerce. Il avait réalisé, sans coup de bourse, sans chances extraordinaires, une fortune suffisante pour garantir à ses enfants une position indépendante. Son but était atteint, n'ayant jamais

⁴ D'abord médecin militaire, il renonça en 1851 aux fonctions de sous-aide major. Médecin civil à Nancy, il enseigna à l'Ecole de Médecine de Nancy, devint chef de clinique médicale, présida la Société de Médecine de Nancy. Il fut chef de service aux ambulances de Nancy durant la guerre de 1870, où il se fit assister par son fils Paul.

pu s'attacher à ce genre d'occupation, il était heureux de les mettre à même d'en choisir d'autres. Son fils Amédée avait manifesté assez jeune son désir d'entrer dans la magistrature. Il lui donna son plein agrément et le dirigea en conséquence. Il avait dû s'estimer heureux, lui-même, d'être appelé par l'estime de ses pairs au tribunal de Commerce, où il fut élu à plusieurs reprises. Il y apporta, avec ses capacités et son expérience, sa droiture et son esprit de devoir.

Il se sentit très honoré, plus tard, de faire partie du Conseil d'Administration de la succursale que la Banque de France avait à Nancy et il y fut constamment l'objet d'une haute considération. Mais il ne se sentait jamais plus à l'aise que lorsqu'il échappait aux soucis commerciaux, pour se livrer à des occupations intellectuelles. Dans ses voyages d'affaires, surtout lorsqu'il passait par Paris, il cherchait avidement les occasions soit d'une conférence, soit d'une séance à l'Institut, d'une leçon au Collège de France, d'un discours à la Chambre, d'un beau sermon.



Nancy La Gare

A Nancy, il faisait partie d'une société qui sous le titre « Foi et Lumière » travaillait à la renaissance religieuse et libérale. Il y fréquentait les hommes les plus distingués de la région. Messieurs de Dumas, de Faublant, de Metz-Nollet, etc. Ce fut de ce foyer, que sortit l'établissement du premier couvent de Frères Prêcheurs, pour lequel

Nancy fut si fière d'avoir secondé le Père Lacordaire⁵. Celui-ci entra dès



lors en rapports fréquents et cordiaux avec ces Chrétiens d'élite. Il ne fut plus besoin de quitter Nancy pour jouir de l'éloquence sacrée. Les mêmes hommes, pour propager leurs idées, fondèrent une revue, qui, sous le titre de *Varia* admettait plusieurs genres d'écrivains. Après quelques années d'existence, elle s'absorba dans le *Correspondant* qui fut heureux d'accueillir la plupart des esprits distingués formés à

cette école. Ce fut de là, aussi, que sortit le journal *L'Espérance* de Nancy qui fut pendant tant d'années l'organe des Conservateurs catholiques et libéraux de la région et qui eut des rédacteurs remarquables ; plus tard, l'établissement des Facultés de Droit, de Lettres, de Sciences fut dû en grande partie à l'insistance de ces messieurs et procura bien des satisfactions à Monsieur Madelin, auditeur, admirateur et bien souvent, ami des professeurs dont le choix éveillait l'idée d'un Institut Catholique.

Mais il n'en était pas encore question lorsqu'en 1854, Monsieur et Madame Madelin allèrent installer leur fils à Paris pour y faire son droit. La confiance qu'ils avaient dans sa fermeté des principes et les aimables dispositions de son caractère put seule tempérer leur regret de l'abandonner à lui-même. Avant de le quitter, ils pourvurent, autant que possible, non seulement à l'organisation de sa vie matérielle, mais à tout ce qui pouvait garantir ses habitudes vertueuses et chrétiennes. Ils durent y joindre de ferventes prières ! A partir de ce moment, et pendant les huit années que dura ce séjour, une correspondance des plus

⁵ Jean-Baptiste-Henri Lacordaire (portrait ci-dessus), en religion le père Henri-Dominique Lacordaire, 1802-1861, est un religieux, prédicateur, journaliste et homme politique français. Restaurateur en France de l'Ordre des Prêcheurs (dominicains), il est considéré aujourd'hui comme l'un des précurseurs du catholicisme moderne.

régulières les tint en rapports incessants avec leur cher absent. Il n'avait rien à leur cacher et savait les intéresser par les détails les plus multiples : ses études, ses œuvres, ses distractions, la petite part qu'il prenait aux événements publics, ses opinions sur ce qu'il voyait et ce qu'il entendait, son plaisir de se faire nommer des hommes en vue et de les reconnaître après, son triomphe quand il avait su se faire une place dans une réunion connue, sa satisfaction d'être accueilli dans les milieux



les plus respectables. Tout trouvait un écho ou plutôt se décuplait dans l'esprit de ses excellents parents. Mais surtout, ils se préoccupaient des camarades, des amis nouveaux que leur fils avait su choisir, ils se familiarisaient avec eux, même avec leur entourage et lorsque aux vacances ils pouvaient au passage, en recevoir quelques-uns, c'était un vrai bonheur. Monsieur Thiry, Monsieur d'Herbelot, Monsieur Elie de Beaumont et plusieurs autres reçurent une hospitalité dont ils gardèrent la mémoire.

Amédée Madelin

A chaque examen, les cœurs battaient, d'autant plus que l'heureux candidat suivait de près la nouvelle de son succès

et venait chercher un repos mérité. Les affaires ne lui disputaient plus le temps de ses parents. Ils les retrouvait dans un nouveau cadre. Ce n'étaient plus les vastes pièces aux profondes embrasures du vieil hôtel de la rue Saint-Dizier, dont la moitié recelait les marchandises et les bureaux, mais une maison moderne, construite par eux rue Stanislas et place Dombasle, sur l'emplacement où un seul pavillon, devenu une aile

entre deux cours, abritait jadis le vieux ménage Deschiens. Le pavillon, les vastes hangars qui l'entouraient et une petite maison à deux étages, de façade étroite sur la place, avait été le lot de Madame Madelin dans la succession de son père. Une maison d'habitation, enclavée dans le tout, au coin de la place et de la rue de la Poissonnerie (aujourd'hui rue Gambetta)[*ci-dessous*] était échue à Madame Jullien avec la propriété du Pont d'Issey.



Madame Drouville avait eu sans doute des valeurs mobilières et son mari avait fait bâtir une très belle maison au bout de la rue Saint-Dizier. Celle de Monsieur et Madame Madelin ne lui cédait en rien et ils trouvaient facilement des locataires de choix. Ils s'étaient réservé le second étage et l'avaient aménagé sans luxe mais avec goût. Leurs habitudes s'étaient modifiées aussi, ce n'était pas le repos mais le délassement qu'ils avaient cherché.

Dans le courant de l'année, des relations plus suivies avec leurs amis, les services rendus à leur fille et à sa nombreuse famille, les œuvres de charité, les jouissances de la vie religieuse et aussi la vie intellectuelle, remplissaient leur temps. Mais ce qui leur faisait surtout goûter leur liberté, c'était la possibilité de faire des voyages de vacances qu'ils n'avaient jamais connues. Malheureusement, ces voyages étaient souvent justifiés par des nécessités de santé ; il fallait aller aux Eaux, cependant le lieu était toujours joli, le traitement peu rigoureux. On

rencontrait souvent des gens aimables avec lesquels on nouait des relations. Il y avait toujours un moyen de caser, avant ou après, une petite tournée pittoresque. Leur fils partageait presque toujours leur villégiature. Toutefois, ils avaient soin de ne pas l'y absorber et lui ménageaient presque toujours, quelque voyage pédestre dans les montagnes avec des camarades de choix ou quelques-uns de ses anciens professeurs. Monsieur Madelin soupirait de ne pouvoir l'y suivre, lui jadis marcheur intrépide, qui faisait sans se gêner la route de Nancy à Metz, mais une affection cardiaque lui interdisait maintenant ce genre de course.

La fin des vacances se passait à Nancy où les demoiselles Drouville et leur frère Etienne Jullien et d'autres jeunes gens de la nombreuse famille Gérardin composaient une jeunesse très gaie et très simple. Parties dans les bois, promenades dans les charmants sites entourant Nancy, dîner de famille, petites soirées, souvent données par Madame Xardel, égayaient la vie et resserraient les liens de famille. C'était aussi l'époque où l'on avait quelques visites du dehors : les Prat, Xavier Meyer qui faisait son droit à Strasbourg, des amis qui repassaient par Nancy, en revenant de voyage, etc. Le Pont d'Issey était toujours le centre des réunions l'après-midi du dimanche. Peu à peu, les mariages entamaient cette pléiade : Léonide Drouville avait épousé Hyppolite André, maître de forges, auquel on prétendait qu'elle était fiancée depuis le berceau. Leur hospitalité à Cousances attirait volontiers tous les membres de la famille. La largeur et encore plus le bonheur régnaient chez eux, mais quoique très amoureux, ils n'étaient pas égoïstes et les vacances ne pouvaient jamais se terminer sans un petit séjour à leur foyer. Camille Drouville et Adrienne Jullien, qui étaient à peu près du même âge, se marièrent à peu de distance, l'une de l'autre. L'une avec un capitaine d'infanterie : Emile Vallet dont la beauté avait fait sur elle beaucoup d'impression et qui la rendit d'ailleurs très heureuse. L'autre, avec Camille Arnoult, vérificateur des Domaines, à Verdun, qui la ramena assez vite à Nancy, où s'écoula une notable partie de sa carrière. Leur cousin Amédée était leur contemporain, mais il crut devoir leur déclarer qu'il n'épouserait jamais une cousine germaine ; déclaration dont la franchise avait paru à sa mère un peu exagérée. Du reste, il était pour lui moins question de

mariage que de carrière. Son droit était terminé et son doctorat touchait à son terme. Il avait travaillé chez un avoué. Il s'était exercé à la parole publique à la Conférence Paillet et surtout à la conférence des avocats, dont il avait été l'un des secrétaires. Il avait même plaidé d'office aux assises et soutenu quelques petits procès civils. C'étaient les titres que son excellent père ne se lassait pas d'énumérer près des chefs de la Cour pour le faire nommer substitut près d'un tribunal du ressort de Nancy. Mais il y avait tant de gens à caser ! Monsieur Madelin avait appris à les connaître. Il suivait avec anxiété leurs démarches, s'informait de leurs protecteurs, calculait leurs chances, retenait les raisons pour lesquelles son candidat pouvait leur être préféré, cherchait lui-même des influences à mettre en jeu. Il se désolait, en pensant que depuis quelque temps déjà, les inséparables camarades de son fils avaient mis le pied à l'étrier : Albert d'Herbelot était substitut à Tonnerre, Félix Elie de Beaumont à Provins. Enfin, en mars 1862, tous ses vœux furent comblés. Le Moniteur (l'Officiel) lui apprenait que Monsieur Amédée Madelin, avocat, docteur en droit, était nommé substitut au tribunal de Mirecourt (Vosges), en remplacement de Monsieur Tulpain, nommé à Verdun.

Ce fut au foyer paternel une joie immense et un hymne d'action de grâce à la Providence. Le mariage *[avec Marie Bonnet ci-contre]* suivit de près l'entrée dans la magistrature, puis un prix remporté au concours de l'Académie de Législation de Toulouse, puis des naissances dont un petit-fils héritier du nom de Madelin. Hélas, ces dernières joies étaient empoisonnées par de mortelles inquiétudes. La cruelle maladie, qui devait emporter Madame Madelin, s'était révélée. La constitution saine et forte, son énergie physique et morale ralentirent et voilèrent les progrès du mal. Mais en 1867, ce mal vainquit tous les efforts et les soins filiaux et éclairés du docteur Xardel



ne purent qu'atténuer de terribles souffrances. La malade voulut garder pour elle les amertumes du sacrifice. Bien avant la dernière heure, lorsque les siens voulaient encore espérer, elle profita pour mander son confesseur, Monsieur l'abbé Noël, curé de Saint-Léon, d'une matinée où elle savait son mari retenu à la Banque de France. Elle demanda de recevoir dès lors les derniers sacrements et pendant que le prêtre était aller chercher le Saint Sacrement, elle fit préparer, par sa domestique, Françoise, sur ses indications personnelles, l'autel pour le recevoir et tout ce qui était nécessaire à



l'Extrême Onction. Puis elle lui fit promettre de n'en point parler à son mari et à ses enfants. Quelque temps après, une Sœur lui était donnée pour garde : «ma Sœur, lui dit-elle, la première nuit, quand vous verrez mon mari se préoccuper de me faire recevoir les derniers sacrements,

vous lui direz que je me suis occupée de ce devoir. Cela l'aurait trop impressionné d'y assister et cela le soulagera beaucoup de le savoir». La commission ne put tarder beaucoup à être faite et d'ailleurs, Monsieur l'abbé Noël vint bientôt souvent consoler, bénir et reconforter la malade pendant trois semaines d'une véritable agonie.

Le 30 novembre 1867, la fatale séparation fut consommée entre ces deux parfaits époux destinés à se retrouver dans le sein de Dieu.

Vers 1869. Jules Madelin, plus tard auteur de ce récit, avec sa sœur Noemi.



Rappel des événements historiques que connaît la France pendant la période 1824-1867.

1815-1830, la restauration

La Restauration voit le retour à la souveraineté monarchique, exercée dans le cadre d'une monarchie limitée par la Charte de 1814, sous les règnes de Louis XVIII et Charles X, frères de Louis XVI.

Cette période de restauration de la monarchie permet d'expérimenter les débuts du parlementarisme et de préserver quelques acquis de la révolution française. La période voit donc l'expérience d'une monarchie constitutionnelle, avec une période relative de paix dans un contexte international troublé. La Restauration est le début d'une profonde modification de l'économie française : les manufactures se transforment peu à peu en usines, de nouvelles techniques permettent de produire de l'acier et des habits (métier à tisser), en plus grande quantité et plus rapidement. Le chemin de fer, qui va bientôt apparaître, permet le transport rapide de biens et de personnes. La toute jeune industrie française se concentre pour l'essentiel à Paris et fait affluer d'énormes masses de paysans vers les villes comme ouvriers, d'autant que les travaux agricoles se mécanisent. Tandis qu'une classe ouvrière se développe, les marchands qui investissent dans l'industrie s'enrichissent.



En politique intérieure, c'est un retour monarchique mais sous l'influence d'une vraie vie parlementaire, qui est marquée d'une oscillation entre ultra-royalistes et libéraux. Le règne de Louis XVIII, qui dure jusqu'en 1824, est assez mesuré. Puis celui de son frère Charles X *[ci-contre]*, est plus « passionné », et c'est en 1830 que l'opposition libérale mène malgré elle à la révolution. En effet les parlementaires deviennent de plus en

plus critiques envers le roi qui, malgré une Chambre évoluant vers les libéraux, insiste pour conserver des ministres plus ultras. La Chambre augmente son opposition. Excédé par les prétentions de celle-ci, Charles X se décide à un coup de force en imposant le ministère Polignac, un ultra notoire. C'est de ce ministère et de l'agitation du Parlement que, de proche en proche, la Révolution de Juillet va naître avec, les émeutes du 27, 28 et 29 juillet, dites les 3 *glorieuses*. Charles X abdique le 2 août 1830.

Juillet 1830-1848, la monarchie de juillet

La branche cadette des Bourbons, la maison d'Orléans, accède alors au pouvoir. Louis-Philippe I^{er} n'est pas sacré *roi de France* mais intronisé *roi des Français*.

L'idéal du nouveau régime est défini par Louis-Philippe *[ci-contre]* : « Nous chercherons à nous tenir dans un *juste milieu*, également éloigné des excès du pouvoir populaire et des abus du pouvoir royal.



Mais en 1846, la récolte est très mauvaise. L'augmentation des prix du blé, base de l'alimentation, provoque la disette. Le pouvoir d'achat baisse. Le marché de consommation intérieure ne progresse plus, entraînant une crise industrielle de surproduction. Immédiatement les patrons s'adaptent en renvoyant leurs ouvriers. Aussitôt, on assiste à un retrait massif de l'épargne populaire, le système bancaire est en crise. Les faillites se multiplient, les cours de la Bourse chutent. L'État réagit en important du blé russe, ce qui rend la balance commerciale négative. Les grands travaux s'arrêtent.

Les manifestations ouvrières se développent. Lors des barricades de Paris, pour ne pas lancer de répressions meurtrières, le roi se résout

à abdiquer en faveur de son petit-fils, mais en vain. La II^e République est proclamée le 24 février 1848. La Monarchie de Juillet, qui a été celle d'un seul homme, marque en France la fin de la royauté.

Louis-Philippe, qui se voulait être le roi citoyen à l'écoute du pays réel, appelé au trône et lié au pays par un contrat dont il tirait sa légitimité, n'a pas su — ou voulu — comprendre que le peuple français désirait élargir le corps électoral, pour les plus frileux politiquement en baissant le cens, pour les plus progressistes en établissant le suffrage universel.

1848-1852, la seconde république

La Seconde République couvre la période qui va de la proclamation provisoire de la République à Paris, jusqu'au sacre de Louis-Napoléon Bonaparte le 2 décembre 1852.

La Deuxième République est un régime politique original dans l'histoire de France d'abord par sa brièveté, ensuite car c'est le dernier régime à avoir été institué à la suite d'une révolution.

La seconde république commence par une période sociale. Le suffrage universel masculin est institué pour la première fois en France (le corps électoral passe sans transition de deux cent mille électeurs à neuf millions), l'esclavage est aboli définitivement dans les colonies françaises.



Mais après les journées d'insurrection de juin à Paris, la majorité républicaine (aiguillonnée par les monarchistes) renonce à cette période sociale. Lors de l'élection présidentielle en décembre 1848, le Parti de L'Ordre se range derrière Louis-Napoléon Bonaparte *[ci-contre]* qui est élu avec 75% des suffrages.

Pour conforter son électorat conservateur et catholique, le ministre de l'Instruction publique, le comte de Falloux, met en chantier une réorganisation complète du système

d'enseignement, qu'il veut placer sous le contrôle de l'Église catholique romaine. Pour les mêmes raisons, Louis-Napoléon Bonaparte soutient le Vatican contre la république romaine.

La reprise des hostilités contre la République romaine permet au gouvernement de se débarrasser des chefs républicains qui s'y opposent après le fiasco de leur manifestation du 13 juin 1849. Ayant jugulé l'opposition républicaine, le parti de l'Ordre prépare l'avenir et tente la fusion monarchique entre légitimistes et orléanistes en vue d'établir une monarchie constitutionnelle.

Louis-Napoléon Bonaparte, lui, tente d'obtenir de l'assemblée une révision de la constitution qui lui permettrait de se représenter en 1852. Il ne parvient pas à convaincre l'assemblée qui refuse la révision le 19 juillet 1851. Il ne lui reste plus que la solution du coup d'État. Le 2 décembre, l'armée occupe Paris et le président dissout l'Assemblée dont une partie des députés sont arrêtés après une résistance rapidement matée, rétablit le suffrage universel et convoque les électeurs à un plébiscite pour l'approbation du coup de force et l'établissement d'une nouvelle constitution. L'état de siège, les pressions sur les fonctionnaires transformés en agents électoraux, l'appel de l'Église catholique à voter oui, poussent les électeurs à condamner la République les 21 et 22 décembre 1851 : par 92 % des 72 % d'inscrits ayant exprimé leurs voix, les Français confient à Louis-Napoléon Bonaparte le droit de modifier la Constitution de 1848.

1852- septembre 1870 le second empire

Une nouvelle constitution est promulguée le 14 janvier 1852. Largement inspirée de la Constitution de l'An VIII et fondée au terme de son premier article sur les grands principes proclamés en 1789, la nouvelle République consulaire confie le pouvoir exécutif à un Président élu pour dix ans, seul responsable devant le peuple français auquel il a toujours droit de faire appel. Le nouveau régime politique sera donc plébiscitaire et non parlementaire. Le Corps législatif est de nouveau élu au suffrage universel masculin, mais il n'a aucun droit

d'initiative.

Afin de tester la possibilité du rétablissement éventuel de l'institution impériale, Louis-Napoléon entreprend à compter du 1^{er} septembre 1852 un voyage dans l'Hexagone dans la pure tradition de l'idéologie bonapartiste d'appel au peuple. Le périple est en fait balisé par son ministre de l'Intérieur et partout où il passe, d'Orléans à Marseille, le prince-président ne voit que des partisans réclamer l'Empire, alors que sont distribués de l'argent et des cadeaux aux hauts-fonctionnaires locaux. Le 7 novembre 1852, un sénatus-consulte rétablit la dignité impériale, approuvée deux semaines plus tard, lors d'un plébiscite.

De 1852 à 1860 l'empire a une forme autoritaire et Napoléon III *[ci-contre]* est seul maître du pouvoir exécutif. Il s'appuie essentiellement sur la bourgeoisie d'affaires et le clergé catholique pour gouverner. Il n'y a pas de parti bonapartiste pour le soutenir mais seulement des ralliements plus ou moins sincères ou opportunistes. Il y a ceux qui se réclament d'un « bonapartisme de gauche » populaire et anticlérical et ceux qui se réclament d'un « bonapartisme de droite » conservateur et clérical. L'Empereur en est conscient, lequel déclare un jour : « Quel gouvernement que le mien ! »



Les premières élections pour le renouvellement du Corps législatif ont lieu en 1857. Face aux candidats officiels, soutenus par les services du ministre de l'Intérieur, l'opposition est morcelée, y compris au sein de chacune de ses formations politiques, qu'elle soit légitimiste, orléaniste ou républicaine. Les candidats officiels remportent 85 % des suffrages exprimés.

Au fil des années 1860, le Second Empire prend une tournure libérale. Il desserre ainsi progressivement la censure, libéralise le droit de réunion et les débats parlementaires. Sous l'influence notamment du duc de Morny, il se dirige lentement vers une pratique plus parlementaire du régime. Néanmoins, cette libéralisation parlementaire, accompagnée de l'amnistie générale, a réveillé l'opposition, qu'elle soit républicaine ou monarchiste y compris la droite cléricale qui n'a pas apprécié la politique italienne de l'Empereur. Les concessions accordées par la Constitution de 1862 et dans les années qui suivirent accélèrent la cassure entre les bonapartistes autoritaires et les bonapartistes pragmatiques, tout en restant insuffisant pour les opposants au Second Empire. Par ailleurs, la politique étrangère hasardeuse a entamé une bonne partie de la confiance que le Second Empire avait capitalisée jusque-là.

Sur le plan économique, il est à noter que le Second Empire coïncide quasi exactement, entre deux dépressions économiques (celle de 1817-1847 et celle de 1873-1896) au quart de siècle de prospérité économique internationale qu'a connu la France au xix^e siècle. D'inspiration saint-simonienne, la politique économique fortement étatiste menée au lendemain du coup d'État a pour objectif la relance de la croissance et la modernisation des structures. En 20 ans, le pays s'est ainsi doté d'infrastructures modernes, d'un système financier bancaire et commercial novateur et aura rattrapé en 1870 son retard industriel sur le Royaume-Uni, en partie grâce à la politique volontariste de l'Empereur et à son choix du libre-échange. Les campagnes connaissent une certaine prospérité et la production industrielle bénéficie d'une forte croissance. La France connaît néanmoins plusieurs crises ponctuelles intervenues notamment en 1856, 1861, 1864 et 1870. Enfin, dans l'ensemble, ce sont les secteurs industriels liés en particulier aux chemins de fer qui réussissent leur modernisation alors que d'autres industries, incapables d'évoluer ou de se moderniser, disparaissent.

Source Wikipedia